

# El moudjahid

## Journée sur le financement et la garantie des crédits aux PME : Promotion de l'investissement productif

Une journée d'information sur le financement et la garantie des crédits aux PME a été organisée, hier à Alger, par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR).

PUBLIE LE : 26-05-2016 | 0:00

Une journée d'information sur le financement et la garantie des crédits aux PME a été organisée, hier à Alger, par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR). S'exprimant à cette occasion, Kadri Saâdane, le secrétaire général de la CACI, souligne qu'«au niveau de la CACI sont organisées plusieurs rencontres avec les chefs d'entreprises, chaque fois qu'un problème surgit, tel que celui de la difficulté d'accès au financement des entreprises pour financer leurs investissements ou cherchent une extension de leurs d'activités». «D'ailleurs, aujourd'hui, nous allons justement débattre de ce problème à travers cette rencontre, qui constitue une opportunité et un moyen pour informer les acteurs économiques sur les modalités de financement des PME et les modalités de garantie des crédits aux PME/PMI mises en place à travers le programme MEDA de l'Union européenne, ainsi que le relèvement du seuil de garantie offerte par le FGAR», a-t-il dit. Cette rencontre vise également à présenter le rôle du FGAR en matière de soutien à l'investissement national. Dans sa présentation, Hamidi Abdelhalim, DG du Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), a indiqué que la problématique de financement des PME est liée, notamment, à la faiblesse des fonds propres, à l'absence ou l'insuffisance des sûretés réelles à présenter aux banques.

À cela vient s'ajouter un taux de sinistralité élevé des projets de PME, notamment les nouvelles créations durant leurs trois premières années d'activité et la faiblesse du taux de récupération des garanties mises en jeu avec des délais très longs». S'agissant des PME qui sont en priorité d'aide pour le FGAR, il a expliqué que la priorité est donnée aux PME présentant des projets répondant, notamment, à la réduction des importations, la production de biens ou de services inexistantes en Algérie et la création d'une forte valeur ajoutée ainsi que la contribution au développement local du pays. Concernant les garanties délivrées par le FGAR, il a indiqué qu'à partir du 1 janvier 2016, ce taux est fixé à 100 millions de dinars, alors qu'il était à 50 millions. Malgré cette hausse, le responsable trouve que ce taux est toujours faible. Pour sa part, M. Maâmeri, DG de la société de capital-risque Eldjazair Istithmar, a mis l'accent sur le financement de la PME à travers la prise de participation. Il a indiqué qu'il y a plusieurs avantages du capital investissement, notamment le capital investissement qui devient un associé et non pas un créancier de la société financée, la participation au capital n'est pas adossée à aucune garantie et la rémunération du financier est basée sur les dividendes et les plus values éventuelles lors de sa sortie. «L'entrée dans le capital investissement constitue un levier pour accéder au financement bancaire et il favorise la bonne gouvernance et permet aux entrepreneurs de profiter de son expertise, son expérience en organisation et le management, de leur carnet d'adresses. Il y a lieu de souligner que, lors des

débats, les professionnels ont exposé les problèmes rencontrés justement dans le financement de leur projets, en exprimant à cet effet leur pleine satisfactions quant à l'organisation de cette rencontre qui leur offrir «un espace pour soulever leurs préoccupations».

**Makhlouf Aït Ziane**